

Grouper les vêlages

Organiser son travail par une bonne gestion de la reproduction

Le travail de l'année se décide au moment des vêlages. Plus ceux-ci sont rapprochés, plus l'allotement du troupeau est efficace et permet d'organiser les tâches. Les gains sont multiples : simplifier l'alimentation, gérer en commun des suivis sanitaires sur les veaux ou des adultes, réduire ou mieux prévoir les concurrences avec les autres tâches de l'exploitation, dégager de la disponibilité.

Regrouper les vêlages, c'est être plus rigoureux en terme de surveillance et de conduite de la reproduction et plus strict sur la sélection. La conduite des génisses doit être adaptée.

Témoignage de M et Mme LACAMPAGNE Pyrénées-Atlantiques (64)



Monsieur et Madame LACAMPAGNE sont éleveurs de Blondes d'Aquitaine sur la commune de Bugnein, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont à la tête d'un troupeau de 48 mères en système naisseur-engraisseur, avec culture de maïs semence. Il y a 10 ans, afin de se rendre disponible pour des engagements professionnels, et pour faire face aux périodes de pointe sur le maïs, ils ont décidé de simplifier la conduite de leur troupeau et de grouper les vêlages en automne.

"Les vêlages groupés, c'est la tranquillité 5 mois par an". En pratique, les vêlages ont lieu du 15/08 au 31/12.

Les premiers vêlages de la saison ont lieu à l'extérieur. Toutes les génisses reçoivent leur première insémination artificielle entre 18 et 26 mois et le premier tri s'effectue dès le premier vêlage : "toutes les bêtes décalées partent à l'engraissement : la rigueur sur la saison des vêlages, c'est une priorité !". Les soins aux veaux durant les premiers jours sont facilités par la présence accrue de l'éleveur dans son troupeau à cette période. Le troupeau est géré par lot : "l'allotement, c'est la clé de la simplification du système". En fin de période hivernale, les vaches confirmées pleines partent au pâturage, les autres à l'engraissement ; puis il y a 2 lots de génisses. Quand tout le monde est dehors, les bâtiments sont libres pour l'engraissement des réformes, des génisses et des broutards.

L'éleveur est satisfait de son choix de fonctionnement : "il crée une dynamique d'élevage structurée qui libère du temps et n'a pas d'incidence sur les performances. De plus, je suis plus serein sans la contrainte des vêlages toute l'année".

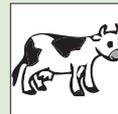
Levier d'action

Organisation

Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

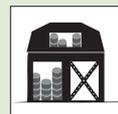
Contraintes de mise en oeuvre



Troupeaux de taille moyenne



Bâtiments bien agencés



Stockage : Pas d'exigence



Matériel : Pas d'exigence



Disponibilité au moment des vêlages

Grouper les vêlages

Intérêts - Limites

☺ **Alloter c'est organiser**

La réussite du regroupement des vêlages entraîne un allotement du troupeau qui améliore l'organisation des tâches, ce qui permet de mieux gérer les concurrences entre productions.

☹ **Le travail en période de vêlages**

Le regroupement conduit à une pointe de travail durant la période des vêlages, puis il faut enchaîner sur la mise en reproduction. C'est une période dense mais productive. Cependant, le ciblage des naissances sur une période courte implique une bonne préparation et concentre les moments clés de surveillance du troupeau.

☹ **Un impact économique**

Le regroupement implique de retarder la gestation de certaines vaches, et donc certaines ventes, mais c'est un investissement rentable pour l'avenir.

Les conditions de réussite

• **La capacité des bâtiments et leur agencement**

Ils doivent permettre un allotement adapté aux besoins de la reproduction et de l'allaitement des veaux. Selon les périodes de vêlages, le bâtiment doit disposer de bonnes fonctionnalités autour du vêlage et du logement des veaux.

• **Le choix de la bonne période**

Selon le contexte de l'exploitation : le parcellaire et la surface en herbe accessible, le mode de reproduction (monte naturelle ou insémination artificielle) et la capacité des bâtiments.

• **S'assurer un bon élevage de génisses**

En période de mise en place, il faudra inévitablement mettre à la reproduction des génisses plus jeunes, ce qui implique un plan d'alimentation adapté. Compte tenu de la pression de sélection, il faut au moins 25 % de renouvellement.

Avis de l'éleveur

Il faut se fixer une date de début et de fin de reproduction. La période de reproduction doit être assez large la première année puis se resserrer au fil des ans afin de concentrer ses vêlages sur 3 à 4 mois.

Les femelles non gestantes en fin de période de reproduction sont réformées c'est pourquoi il faut prévoir un réservoir important de génisses.

La pratique d'un diagnostic de gestation 1 à 2 mois après la fin de la période de reproduction est très utile, et permet de conduire différemment les femelles vides.

Conseils du technicien

Le regroupement des vêlages est une des solutions à la réduction du temps de travail en élevage et à l'amélioration de ses conditions.

Pour les grands troupeaux, il est possible de gérer 2 périodes de vêlage de 3 mois, afin de limiter le nombre de taureaux nécessaires et de faire vêler les génisses à 30 mois.

La mortalité des veaux est en moyenne plus faible dans les troupeaux en vêlages groupés car la vigilance de l'éleveur est renforcée et les risques de contamination entre les veaux âgés et les jeunes est plus faible.

Rédaction :

Laurent Aymard, Chambre d'Agriculture de Dordogne,
Mél. laurent.aymard@dordogne.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de Dordogne

Conception graphique : Frédéric Croix

Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Octobre 2010